

---

**PROCÈS-VERBAL**  
**SÉANCE ORDINAIRE**  
**7 décembre 2020 À 20 h 00**

---

*SONT PRÉSENTS :*

*Monsieur le conseiller Raymond Lazure, siège #1*  
*Monsieur le conseiller Marc Myre, siège #2*  
*Monsieur le conseiller, Michel Dupuis, siège #3*  
*Monsieur le conseiller, Justin Nieuwenhof, siège #4*  
*Monsieur le conseiller Yves Lalonde, siège #5*  
*Monsieur le conseiller Daibhid Fraser, siège #6*

*Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse Linda Gagnon.*

*Est également présent, monsieur Christian Genest, secrétaire-trésorier.*

---

**ORDRE DU JOUR**

---

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

---

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 2020**

---

**4. REQUÊTES DE L'ASSISTANCE - GÉNÉRAL**

---

**5. CORRESPONDANCE**

---

- 5.1. *Correspondance reçue*
    - 5.1.1. *Demande d'appui au centre de ressources familiales du Haut-Saint-Laurent*
    - 5.1.2. *Demande d'appui à l'organisme Les Amis de la Réserve nationale de faune du Lac Saint-François*
  - 5.2. *Correspondance expédiée*
  - 5.3. *Projet de correspondance à expédier*
- 

**6. ADMINISTRATION**

---

- 6.1. *Gestion des ressources humaines*
  - 6.1.1. *Fermeture du dossier Micheline Primeau (congédiement)*
  - 6.1.2. *Perspective de règlement dans le dossier de l'ex-employé sur appel Michel Bradette*
  - 6.1.3. *Adhésion de l'inspecteur municipal à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ)*
  - 6.1.4. *Statut de la directrice générale adjointe*
- 6.2. *Trésorerie*
  - 6.2.1. *Liste des comptes payés via Accès D*
  - 6.2.2. *Relevé mensuel des achats effectués la carte de crédit VISA*
  - 6.2.3. *Liste mensuelle des chèques signés par le directeur général uniquement*
  - 6.2.4. *Approbation des comptes prioritaires payés (Liste des chèques émis)*
  - 6.2.5. *Approbation des comptes à payer*
  - 6.2.6. *Liste mensuelle des charges salariales*
  - 6.2.7. *Calendrier de versement de la rémunération pour 2021*

- 
- 6.2.8. *Achat du module Sygem Élections*
  - 6.2.9. *Remboursement d'un trop-perçu*
  - 6.2.10. *Séance publique de l'adoption du budget et du plan d'immobilisations 2021*
  - 6.3. *Dépôt des rapports financiers*
    - 6.3.1. *Portrait global de la municipalité du Canton de Dundee au 31 novembre 2020*
    - 6.3.2. *Liste des comptes à recevoir au 31 novembre 2020*
    - 6.3.3. *Liste des arrérages au 31 novembre 2020*
  - 6.4. *Suivis des services municipaux*
    - 6.4.1. *Rapport mensuel de l'inspecteur municipal*
    - 6.4.2. *Suivi de la direction générale adjointe*
    - 6.4.3. *Suivi de la direction générale*
  - 6.5. *Revendications territoriales – Pointe Hopkins*
  - 6.6. *Calendrier des séances du conseil pour 2021*
  - 6.7. *Mise à jour des livres de règlements et de délibérations*
- 

## **7. AVIS DE MOTION**

- 7.1. *Règlement concernant la répartition des coûts lors de l'entretien d'un cours d'eau verbalisé*
  - 7.2. *Règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics applicable par la Sûreté du Québec*
- 

## **8. DÉPÔT DE PROJETS DE RÈGLEMENTS - Règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics applicable par la Sûreté du Québec**

---

## **9. ADOPTION DE RÈGLEMENTS - Règlement relatif au traitement des élus municipaux**

---

## **10. VOIRIE MUNICIPALE, BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURE**

- 10.1. *Soumissions requises*
  - 10.2. *Déblaiement des trottoirs et de la patinoire*
  - 10.3. *Rénovation du garage municipal*
  - 10.4. *Alimentation du garage municipal en eau potable (montée Smallman et chemin de la Pointe-Hopkins)*
  - 10.5. *Fossé face au 7564 chemin Dundee Centre*
  - 10.6. *Programme d'aide à la voirie locale – volet entretien des routes locales*
- 

## **11. HYGIÈNE DU MILIEU**

---

## **12. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE- Actualisation de l'usage des lots 4 670 669 et 4 670 674**

---

## **13. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

---

- 13.1. *Sécurité publique*
  - 13.2. *Sécurité civile*
- 

## **14. CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE**

---

## **15. RAPPORTS DES COMITÉS**

---

## **16. VARIA**

---

**17. LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

---

*Madame la mairesse Linda Gagnon constate le quorum et ouvre la séance à 20 h 00.*

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

2020-12-01

**IL EST PROPOSÉ :**

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas.

**QUE** l'ordre du jour de la présente séance ordinaire soit adopté tel que bonifié.

**Adoptée à l'unanimité**

## **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 OCTOBRE 2020**

---

2020-12-02

**IL EST PROPOSÉ :**

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas.

**QUE** le procès-verbal du 2 novembre 2020 soit adopté tel que bonifié.

**Adoptée à l'unanimité**

## **4. REQUÊTES DE L'ASSISTANCE - GÉNÉRAL**

---

*Une série de requêtes sont présentés par l'assistance.*

*Une citoyenne profite de cette période afin d'exprimer son intérêt à consulter l'ordre du jour des séances publiques sur le site web du Canton.*

*Un citoyen s'informe des modalités de modification du règlement de zonage afin de passer d'une zone industrielle à une zone résidentielle.*

## **5. CORRESPONDANCE**

---

### **5.1. Correspondance reçue**

---

*La mairesse expose trois demandes d'aide qui ont été acheminées à la municipalité.*

2020-12-03

**IL EST PROPOSÉ :**

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas.

**DE PROCÉDER** au renouvellement de l'adhésion du Canton de Dundee auprès de la SCABRIC;

**D'ACQUITTER** le paiement de 100\$ découlant de ce même renouvellement de cotisation.

**Adoptée à l'unanimité**

2020-12-04

**IL EST PROPOSÉ :**

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas.

**DE PROCÉDER** au paiement de 12.50\$, représentant la cotisation de 0,003\$ par citoyen, au Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP).

**Adoptée à l'unanimité**

La mairesse relate par la suite deux correspondances adressées aux élus du Canton.

La première consiste en une résolution adoptée, le 2 novembre 2020, par le conseil municipal d'Ormstown félicitant le Canton de Dundee pour sa contribution à la construction d'une nouvelle clinique médicale dans la région.

La deuxième consiste en une lettre de récrimination provenant des deux propriétaires, éternellement mécontents, du 7564 chemin Dundee Centre.

Les membres du conseil municipal, dans le cadre d'un tour de table, expriment leur incrédulité quant à son contenu ainsi qu'aux inexactitudes factuelles que cette 2<sup>e</sup> lettre contient.

---

## 5.2. Correspondance expédiée

---

## 5.3. Projet de correspondance à expédier

La Mairesse, après avoir transmis l'existence d'une correspondance du maire de Franklin adressée au Ministre de l'Économie et de l'Innovation concernant le développement de l'internet haute-vitesse, affirme son intention de procéder à une correspondance analogue.

---

# 6. ADMINISTRATION

---

## 6.1. Gestion des ressources humaines

---

### 6.1.1. Fermeture du dossier Micheline Primeau (congédiement)

**CONSIDÉRANT QUE** le Canton de Dundee a procédé au congédiement de son agente de bureau Micheline Primeau, pour faute grave, en date du 13 avril 2020;

**CONSIDÉRANT QUE** Micheline Primeau a contesté son congédiement;

**CONSIDÉRANT QUE** le tribunal a initié un processus de médiation au cours du mois de novembre 2020;

**CONSIDÉRANT QUE** le Canton de Dundee a alors eu l'occasion de présenter ses prétentions au soutien du congédiement contesté;

**CONSIDÉRANT QUE** Micheline Primeau, après avoir pris connaissance des prétentions du Canton, a depuis révisé ses positions, souhaite maintenant en arriver à une entente avec la municipalité;

**CONSIDÉRANT QU'**il est dans la tradition du Canton de Dundee de chercher à s'entendre plutôt que de privilégier l'affrontement et/ou la confrontation;

**CONSIDÉRANT QUE** Micheline Primeau a présenté une offre à caractère monétaire au Canton;

**CONSIDÉRANT QU'**à la réception de cette même offre le Canton du Dundee a préféré présenter une contre-offre;

**CONSIDÉRANT QUE** Micheline Primeau a finalement accepté cette contre-offre;

2020-12-05

**IL EST PROPOSÉ :**

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas.

**DE VERSER** à l'ex-agente de bureau, Micheline Primeau, suite à la plainte déposée le (ou vers le) 17 avril 2020, en contrepartie d'une quittance complète et finale, un montant de 387,20 \$, sujet aux déductions fiscales applicables.

**Adoptée à l'unanimité**

6.1.2. Perspective de règlement dans le dossier Michel Bradette (mise à pied)

**CONSIDÉRANT QUE** le Canton de Dundee a la mise à pied de son travailleur sur appel, Michel Bradette, pour manque de travail, en date du 22 janvier 2020;

**CONSIDÉRANT QUE** Michel Bradette a contesté cette mise à pied;

**CONSIDÉRANT QUE** le tribunal a initié un processus de médiation au cours du mois de novembre 2020;

**CONSIDÉRANT QUE** le Canton de Dundee a alors eu l'occasion de présenter ses prétentions au soutien du congédiement contesté;

**CONSIDÉRANT QUE** Michel Bradette, après avoir pris connaissance des prétentions du Canton, puis révisé ses positions, souhaite maintenant en arrivé à une entente avec la municipalité;

**CONSIDÉRANT QU'**il est dans la tradition du Canton de Dundee de chercher à s'entendre plutôt que de privilégier l'affrontement et/ou la confrontation;

**CONSIDÉRANT QUE** Michel Bradette a présenté une offre à caractère monétaire au Canton;

**CONSIDÉRANT QU'**à la réception de cette même offre le Canton du Dundee a préféré présenter une contre-offre;

**CONSIDÉRANT QUE** Michel Bradette a finalement accepté cette contre-offre;

2020-12-06

**IL EST PROPOSÉ :**

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas.

**DE VERSER** à l'ex-travailleur sur appel Michel Bradette, suite à la plainte déposée le (ou vers le) 6 février 2020, en contrepartie d'une quittance complète et finale, un montant de 1387,20\$ qui se ventile comme suit :

- Indemnité de départ : 387,20 \$ (sujet aux déductions fiscales applicables)
- Frais de recherche d'emploi : 1 000 \$

**Adoptée à l'unanimité**

6.1.3. Adhésion de l'inspecteur municipal à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ)

2020-12-07

**IL EST PROPOSÉ :**

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas.

**DE PROCÉDER** au renouvellement de l'adhésion de l'inspecteur municipal auprès de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ);

**D'ACQUITTER** le paiement de 436,91 \$ découlant de ce même renouvellement de cotisation.

6.1.4. Statut de la directrice générale adjointe

*La mairesse souligne l'importance de maintenir l'équipe actuelle afin de mener à bien les présents efforts de redressement du Canton ainsi que les orientations dictées par le Conseil.*

**ATTENDU QUE** le Canton de Dundee a procédé, au cours de l'année 2020, à un profond renouvellement de son personnel administratif, ainsi qu'à une tout aussi profonde restructuration de ses activités;

**ATTENDU QUE** ce même renouvellement, ainsi que cette même restructuration, étaient rendus nécessaire en raison d'impératifs de saine gestion administrative;

**ATTENDU QUE** le directeur général, ainsi que la directrice générale adjointe, ont tous deux respectivement procédé, lors de séances distinctes du Conseil, à un exposé franc et direct de l'état actuel de la situation, ainsi que de l'ampleur des correctifs requis, découlant d'une analyse froide de la situation dont ils ont héritée;

**ATTENDU QUE** le Conseil se déclare maintenant pleinement conscient des correctifs requis ainsi que de la mise à niveau nécessaire des pratiques administratives du Canton.

**ATTENDU QUE** la série de mesures de redressement, bien que déjà entamée depuis maintenant plusieurs mois, représente encore néanmoins une somme de travail considérable pour le personnel administratif;

**ATTENDU QU'**une partie substantielle des lacunes constatées découlent de constats effectués par la directrice générale adjointe et concernent une série d'éléments sous sa juridiction;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal, dans le cadre de la résolution 2020-10-10, a permis à la directrice générale adjointe d'augmenter sa prestation de travail jusqu'à concurrence de 4 jours/semaine, jusqu'au 15 décembre 2020, le tout sujet à réévaluation;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil municipal, après réévaluation, estiment opportun de maintenir temporairement sa prestation de travail, jusqu'à concurrence de 4 jours/semaine, afin de poursuivre les efforts de redressement du Canton.

2020-12-08

**IL EST PROPOSÉ :**

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas.

**DE PERMETTRE**, au besoin, à la directrice adjointe d'augmenter sa prestation de travail jusqu'à concurrence de 4 jours/semaine, jusqu'au 31 mars 2021, où le tout fera l'objet d'une réévaluation;

**Adoptée à l'unanimité**

## 6.2. Trésorerie

---

Les membres du Conseil abordent divers dossiers reliés aux finances du Canton.

6.2.1 à 6.2.6. Approbation des comptes à payer

**ATTENDU QUE** le Conseil municipal a la responsabilité d'approuver les dépenses de la municipalité ;

2020-12-09

**IL EST PROPOSÉ :**

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

**DE DÉPOSER, D'ACCEPTER ET D'APPROUVER** les comptes payés et la liste des comptes à payer encourus par la Municipalité du Canton de Dundee au 31 octobre 2020, tels que présentés et joints à la présente résolution, soit :

- Les comptes payés via Accès D : **0 \$**
- Les achats effectués sur la carte de crédit VISA : **1 405.75 \$**
- Les comptes payés par chèques signés par le dir. Général uniquement : **0 \$**
- Approbation des comptes prioritaires payés (Liste des chèques émis) : **165 575.36 \$**
- Les comptes à approuver payables par chèques : **37 041.94 \$**
- Les charges salariales : **20 424.31 \$**

⇒ Le directeur général précise que nous faisons face, exceptionnellement, à trois périodes de paie, à l'ajout de deux employés saisonniers, en plus d'acquitter deux montants salariaux résultant d'ententes hors-cours.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 6.2.7. Calendrier de versement de la rémunération pour 2021

**ATTENDU QUE** les employés de la Municipalité du Canton de Dundee, tout comme les membres du conseil municipal, souhaitent connaître les dates de versement de leur rémunération au cours de l'année 2021;

2020-12-10

**IL EST PROPOSÉ :**

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas.

**D'ADOPTER** le calendrier ci-joint de versement des paies aux employés ainsi que de la rémunération aux élus pour l'année 2021;

**Adoptée à l'unanimité**

#### 6.2.8. Achat du module Sygem Élections

**ATTENDU QUE** des élections municipales sont prévues, au sein du Canton de Dundee, en novembre 2021;

**ATTENDU QUE** l'administration municipale doit se préparer adéquatement à cette échéance en se procurant le matériel approprié;

**ATTENDU QU'**il convient de privilégier les outils qui comportent une certaine pérennité;

2020-12-11

**IL EST PROPOSÉ :**

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

**DE SE PROCURER** le module Sygem Élections aux montants de 1 950 \$.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 6.2.9. Remboursement d'un trop-perçu

Le directeur général aborde ensuite la question d'une citoyenne ayant fait l'objet d'un trop-perçu de la part du Canton

**CONSIDÉRANT QUE** la citoyenne détenant la(les) propriété(es) associée(s) au matricule 2887 57 1444 a fait l'objet d'un trop-perçu de 261,03 \$, en matière de taxation et de tarification;

2020-12-12

**IL EST PROPOSÉ :**

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

**DE PROCÉDER** au remboursement du trop-perçu, représentant un montant de 261,03 \$, auprès de la citoyenne détenant la (ou les) propriété(s) associée(s) au matricule 2887 57 1444.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 6.2.10. Séance publique de l'adoption du budget et du plan d'immobilisations 2021

La mairesse informe chacun des conseillers de la tenue de la séance extraordinaire du 14 décembre prochain, 17h, concernant l'adoption du budget 2021, ainsi que le dépôt du plan triennal d'immobilisation.

Elle procède par la suite à un tour de table afin de valider la disponibilité, puis la présence, le cas échéant, de tous et chacun.



### 6.3. Rapports financiers

---

2020-12-13 **IL EST PROPOSÉ :**

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

**DE DÉPOSER, D'ADOPTER** les rapports financiers au 31 novembre 2020, tels que présentés et joints à la présente résolution, soit :

- Liste des comptes à recevoir : **92 519.03 \$**
- Liste des arrérages : **83 109.29 \$ (solde) – 7 998.23 (intérêt) \$**

**Adoptée à l'unanimité**

### 6.4. Suivis des services municipaux

---

#### 6.4.1. Rapport mensuel de l'inspecteur municipal

**ATTENDU QUE** le Conseil souhaite avoir un compte-rendu des activités liées à l'inspection municipale;

2020-12-14 **IL EST PROPOSÉ :**

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

**DE DÉPOSER**, le rapport mensuel des activités de l'inspecteur municipal pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2020, tels que présentés et joints à la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 6.4.2. Suivis de la direction générale adjointe

**ATTENDU QUE** le Conseil apprécie recevoir un compte-rendu des activités effectuées en entreprises par la direction générale adjointe;

2020-12-15 **IL EST PROPOSÉ :**

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

**DE DÉPOSER**, le rapport mensuel des activités de la directrice générale adjointe pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2020, tels que présentés et joints à la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 6.4.3. Suivis de la direction générale

Le directeur général procède à une revue de différents dossiers reliés à la gestion administrative du Canton.

Il sensibilise les membres du conseil municipal sur la très grande valeur historique de certains documents retrouvés au sein de nos archives. Il souhaite contacter le Ministère de la Culture afin de voir de quelle manière ceux-ci peuvent être protégés puis mis en valeur.

### 6.5 Revendications territoriales – Pointe Hopkins

---

La mairesse dresse un état de la situation et informe les membres du conseil des derniers développements.

2020-12-16 **IL EST PROPOSÉ :**

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas.

**DE MANDATER** le directeur général du Canton afin d'acheminer les mises en demeure dans les plus brefs délais;

## **Adoptée à l'unanimité**

### *6.6 Calendrier des séances du conseil pour 2021*

---

**ATTENDU QUE** les membres du conseil municipal, tout comme la population en général, souhaitent connaître les dates des séances du conseil municipal au cours de l'année 2021;

2020-12-17

**IL EST PROPOSÉ :**

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas.

**D'ADOPTER** le calendrier ci-joint des séances du conseil pour l'année 2021;

**Adoptée à l'unanimité**

### *6.7 Mise à jour des livres de règlements et de délibérations*

---

Le directeur général informe les membres du conseil des premières étapes franchies afin de satisfaire les exigences légales et fonctionnelles qui incombent à la municipalité.

Il communique également son plan afin de rendre la consultation de ces mêmes livres plus fonctionnelle et plus efficace.

## **7. AVIS DE MOTION**

---

### *7.1 Règlement concernant la répartition des coûts lors de l'entretien d'un cours d'eau verbalisé*

---

Les membres du Conseil prennent acte de l'avis de motion concernant le projet de règlement mentionné en rubrique.

### *7.2 Règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics applicable par la Sûreté du Québec*

---

Les membres du Conseil prennent acte de l'avis de motion concernant le projet de règlement mentionné en rubrique.

## **8. DÉPÔT DE PROJETS DE RÈGLEMENTS - Règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics applicable par la Sûreté du Québec**

---

Les membres du Conseil procèdent à une lecture du projet de règlement mentionné en rubrique et amorcent une discussion sur certaines de ses dispositions.

## **9. ADOPTION DE RÈGLEMENTS - Règlement no 471-12-2020 relatif au traitement des élus municipaux**

---

Les membres du Conseil procèdent à une vérification finale du règlement mentionné en rubrique

**ATTENDU QUE** la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., c. T-11.001) détermine les pouvoirs du conseil en matière de fixation de la rémunération;

**ATTENDU QUE** le conseil désire mettre à jour sa réglementation actuelle relative au traitement des élus municipaux afin de la rendre plus conforme aux réalités contemporaines;

**ATTENDU QU'**un avis de motion a été présenté lors de la séance du 2 novembre 2020;

**EN CONSÉQUENCE,**

2020-12-18

**IL EST PROPOSÉ :**

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

**QUE** le règlement #471-01-2020 relatif au traitement des élus municipaux soit adopté et qu'il soit décrété et statué par ce règlement tel que le texte ci-joint.

**Adoptée à l'unanimité**

## **10.VOIRIE MUNICIPALE, BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURE**

---

### *10.1. Soumissions requises – Matières résiduelles*

---

La mairesse, ainsi que le directeur général, exposent la problématique à laquelle le Canton fait face en termes de collectes des matières résiduelles.

Après avoir procédé à un tour de table, l'option retenue est de prolonger le contrat actuel en révisant le nombre de cueillettes.

2020-12-19

**IL EST PROPOSÉ :**

**ET RÉSOLU** à la majorité. La mairesse ne vote pas :

**DE MANDATER** le directeur général afin de négocier la prolongation du contrat actuel liant le Canton de Dundee auprès de l'entreprise Transport Rolland Chaperon inc., dans le but d'assurer la cueillette des matières résiduelles sur le territoire du Canton pour l'année 2021, en raison d'une cueillette aux deux semaines, sauf pour les mois de juillet et août où la cueillette serait plutôt effectuée à la semaine;

Messieurs les conseillers Raymond Lazure (siège #1), Justin Nieuwenhof (siège #4), Yves Lalonde (siège #5), et Daibhid Fraser (siège #6) se prononcent **pour** de la résolution;

Messieurs les conseiller Marc Myre (siège #2) et Michel Dupuis (siège #3) se proconcent **contre** la résolution.

**Adoptée à la majorité**

### *10.2. Déblaiement des trottoirs et de la patinoire*

---

La mairesse dresse les besoins du Canton en la matière.

2020-12-20

**IL EST PROPOSÉ :**

**ET RÉSOLU** à la majorité. La mairesse ne vote pas :

**DE MANDATER** le directeur général afin de **CONFIRMER** l'offre de service de M. Oswald Mertz au coût de 500 \$, concernant le déneigement des accès de l'Hôtel de ville, ainsi que 375 \$ par mois concernant l'arrosage et l'entretien de la patinoire;

**Adoptée à l'unanimité**

### *10.3. Rénovation du garage municipal*

---

La direction générale dresse un état des travaux de rénovation du garage municipal.

#### 10.4. Alimentation du garage municipal en eau potable

---

*Le directeur général expose les défis logistiques reliées à l'acheminement de l'eau potable jusqu'au garage municipal.*

**ATTENDU QUE** la CNESST demande que le garage municipal soit alimenté en eau potable, même pour les opérations courantes de nettoyage ;

**ATTENDU QUE** la seule option fiable et efficace qui s'offre à l'administration municipale consiste à alimenter le garage municipal à partir du côté ouest de la Montée Smallman;

**ATTENDU QU'**en cette matière, le Canton de Dundee se heurte aux contraintes communiquées par le Ministère des Transports;

**ATTENDU QUE** la région ne comporte qu'une seule entreprise qui possède l'expertise nécessaire afin de surmonter ces mêmes contraintes;

**EN CONSÉQUENCE,**

2020-12-21

**IL EST PROPOSÉ :**

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

**DE MANDATER** la firme Fusosol de procéder au forage directionnel afin d'acheminer l'eau potable au garage municipal;

**D'ACQUITTER** le paiement de 11 000 \$ (avant taxes).

**Adoptée**

*Le directeur général informe les membres du conseil municipal que l'administration municipale doit maintenant s'attarder sur le raccordement de ces nouvelles infrastructures au garage municipal.*

**ATTENDU QUE** le Canton de Dundee consent au forage directionnel nécessaire à l'alimentation du garage municipal en eau potable;

**ATTENDU QUE** le Canton de Dundee doit cependant prévoir le raccordement de cette même eau potable au garage municipal;

**EN CONSÉQUENCE,**

2020-12-22

**IL EST PROPOSÉ :**

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

**DE MANDATER** l'entreprise Les Pompes Russell afin de procéder au raccordement de l'eau potable au garage municipal;

**D'ACQUITTER** le paiement de 4 655.00 \$ (avant taxes).

**Adoptée**

#### 10.5. Fossé face au 7564 chemin Dundee Centre

---

**ATTENDU QUE** l'un des copropriétaires du 7564 Chemin Dundee Centre a demandé la réfection du profil de fossé existant le long de sa propriété;

**ATTENDU QUE** la municipalité du Canton de Dundee, par pur soucis de bonne entente avec ses citoyens, a effectivement procédé à ladite réfection, au cours de l'été 2020;

**ATTENDU QUE** de tels travaux impliquent l'enlèvement et la reconstruction du ponceau qui donne accès à ladite résidence;

**ATTENDU QUE** les deux copropriétaires du 7564 Chemin Dundee Centre, depuis, se plaignent sans arrêt;

**ATTENDU QUE** ces mêmes plaintes se traduisent, notamment, par une surmultiplication de requêtes et/ou correspondances adressées aux employés de l'administration municipale ainsi qu'aux élus du Canton;

**ATTENDU QUE** les copropriétaires justifient leurs plaintes incessantes, en alléguant une prétendue piètre qualité des travaux effectués, en plus d'invoquer un quelconque non-respect des normes d'ingénierie propres à de tels ouvrages;

**ATTENDU QUE** les copropriétaires, dans le cadre d'une correspondance adressée au conseil, en vue de la séance du 7 décembre 2020, exigent la délivrance d'un nouveau ponceau en invoquant des « conséquences graves » pour la municipalité en cas de non-délivrance;

**ATTENDU QUE** l'administration municipale doit donc, à regret, prendre acte des intentions des copropriétaires;

**ATTENDU QUE** la mairesse a néanmoins accepté, en toute bonne foi, de rencontrer les deux copropriétaires en date du 5 novembre 2020, en compagnie de l'inspecteur municipal du Canton;

**ATTENDU QUE** le but de cette rencontre était de clarifier les positions respectives des parties en plus d'évaluer les possibilités d'une entente;

**ATTENDU QUE** les copropriétaires ont alors réitérés leurs allégations traditionnelles;

**ATTENDU QUE** les travaux ont été pourtant effectués au départ, afin d'accommoder les copropriétaires, et suivant les pratiques habituelles du Canton;

**ATTENDU QUE** l'accès à la résidence ainsi que son ponceau, sont de responsabilité des copropriétaires dans le cas d'un fossé existant;

**ATTENDU QUE** l'inspecteur municipal propose néanmoins de réévaluer le niveau de détérioration du ponceau au printemps 2021, soit après le dégel et l'évacuation des eaux de surface;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil municipal, unanimement, appuient cette recommandation;

**EN CONSÉQUENCE,**

2020-12-23

**IL EST PROPOSÉ :**

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

**DE PRENDRE ACTE** de la recommandation de l'inspecteur municipal;

**D'APPUYER** cette même recommandation;

**DE RÉÉVALUER** le niveau de détérioration du ponceau au printemps 2021, soit après le dégel et l'évacuation des eaux de surface;

**Adoptée à l'unanimité**

#### 10.6. Programme d'aide à la voirie locale – volet entretien des routes locales

---

**ATTENDU QUE** le ministère des Transports a versé une compensation pour l'entretien des routes locales;

**ATTENDU QUE** les compensations distribuées au Canton de Dundee visent l'entretien courant et préventif de ses routes locales ainsi que les éléments de ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe au Canton;

2020-12-24

**IL EST PROPOSÉ :**

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas.

**D'INFORMER** le ministère des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif de ses routes locales ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe au Canton, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales;

*Adoptée à l'unanimité*

## **11. HYGIÈNE DU MILIEU**

---

## **12. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - Actualisation de l'usage des lots 4 670 669 et 4 670 674**

---

*Les membres du conseil municipal interrogent le citoyen, qui est à l'origine de la présente demande d'actualisation, afin de connaître la nature exacte de son projet, pour ensuite procéder à un tour de table sur la question.*

*Les parties conviennent de prévoir une rencontre en compagnie de l'inspecteur municipal, afin d'évaluer les différentes options qui s'offrent au citoyen.*

## **13. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE**

---

### *13.1. Sécurité publique*

---

### *13.2. Sécurité civile*

---

## **14. CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE - Patinoire**

---

## **15. RAPPORT DES ÉLUS ET DES COMITÉS – Conseil local du patrimoine**

---

*Les membres du conseil municipal prennent acte du dépôt du rapport d'analyse effectué par les membres du conseil local du patrimoine.*

*Le rapport ainsi déposé concerne l'opportunité de citer l'Église Sainte-Agnès.*

*Ceux-ci, après avoir souligné la qualité et le sérieux du travail effectué, expriment néanmoins le désir de prendre le temps nécessaire afin de prendre connaissance du contenu du rapport, de ses recommandations et, ultimement, de ses conclusions.*

*La mairesse consent à cette requête.*

## **16. VARIA (POUR RÉOLUTIONS SEULEMENT)**

---

2020-12-25

### **IL EST PROPOSÉ :**

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas.

**DE MANDATER** le directeur général afin retenir les services de mandater l'entreprise Clément & Micheline Caza, en raison de la nécessité de recourir à de l'équipement spécialisé, afin de démolir le barrage de castors localisé près de l'intersection du Chemin Ridge et du Chemin Dundee Centre;

*Adoptée à l'unanimité*

## **17. LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

*Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés.*

2020-12-26

**IL EST PROPOSÉ**

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers et de la mairesse.

**DE DÉCLARER** la séance levée à 21h46.

**Adoptée à l'unanimité**

---

*Linda Gagnon,  
Maire*

---

*Christian Genest  
Secrétaire-trésorier*